

Les politiques migratoires dans l'espace francophone européen

M. Aurel Araeleanu, sénateur – Roumanie

Monsieur le Président

Mes chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

Premièrement, je félicite Madame Ilinka Mitreva pour son rapport.

Deuxièmement, en remerciant tous les intervenants sur ce thème de la richesse des informations présentées, je voudrais faire seulement quelques remarques sur la dimension humaine de la migration, un sujet qui reçoit souvent une attention marginale dans le dialogue international, mais qui, tenant compte de ses implications, surtout à long terme, se trouve parmi les préoccupations actuelles des autorités Roumaines.

La contribution des migrations internationales au développement socio-économique des pays d'accueil est déjà bien reconnue.

Reconnu est également le fait que les migrants renvoient d'importantes sommes d'argent à leurs proches restés en Roumanie, des sommes qui représentent environ 10% du Produit Intérieur Brut (PIB) du pays.

Mais, aujourd'hui, quand on estime à plus de 2 millions le nombre de Roumains qui vivent en dehors de leur pays nous avons commencé à nous poser la question suivante: quel est et quel sera, à court et à long terme, le coût social des migrations ?

Les dernières statistiques indiquent que dans cinquante années les retraités vont représenter plus de cinquante pour cent de la population de la Roumanie. Nous percevons déjà les conséquences de l'exode des cerveaux et de l'émigration d'un capital humain qualifié dans des secteurs importants comme la santé, les communications, l'industrie.

Comment va-t-on solutionner les problèmes démographiques, tenant compte du vieillissement de la population, du fait que le taux de fécondité est inférieur au taux de remplacement et que la migration ne fait que gagner en ampleur?

Quel est l'impacte des migrations sur les structures familiales, quels sont les coûts sociaux entraînés par la séparation familiale pour les conjoints et les enfants qui restent sur place et comment peut-on assurer une meilleure protection des Droits de l'Homme des émigrants et leur accès aux services sanitaires et sociaux ?

Une étude fait en 2007, intitulée Les effets de la migration – les enfants restés sur place, indique qu'un nombre de cent soixante dix mille enfants d'age scolaire ont au moins un parent qui travaille dans un autre pays et, parmi eux, trente cinq mille ont les deux parents travaillant à l'étranger.

Tenant compte des difficultés liées à cette séparation pour les enfants concernés – situations d'échec et même d'abandon scolaire, défaut de soins, délinquance, ainsi que des problèmes psychologiques et relationnels, nous sommes en train de méditer sur des mesures de politique sociale qui prennent en considération la situation de ces enfants vulnérables qui grandissent sans leurs parents.

Les participants aux travaux de la Conférence Internationale pour Population et Développement: La Population de la Roumanie – Prévisions (septembre, 2007) – organisée conjointement par le Sénat, les autorités locales de la ville de Sibiu et l'UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population), ont été unanimes quant à la nécessité de formuler des politiques cohérentes dans le domaine de la migration, précédées par une étude sur la situation actuelle et sur l'impacte de la migration.

En même temps, l'Observatoire des Politiques de la Famille s'est chargé de fournir des informations concernant les politiques existantes dans ce domaine et EUROSTAT a annoncé qu'il va mener l'année prochaine deux études, la première sur la migration et le travail et la deuxième sur les migrants et leurs familles.

Pour terminer, je voudrais adresser tous les remerciements à l'Assemblée de la République de Macédoine pour le merveilleux accueil qui nous a été réservé.

Je vous remercie de votre attention.